

Article 1. Définitions

Conditions Générales d'Utilisation (CGU) : Ces Conditions Générales encadrent l'utilisation et le fonctionnement du service Cloud, détaillant les modalités d'utilisation et les règles à respecter par les utilisateurs. Elles prennent effet après l'acceptation du bon de commande par l'Abonné et constituent le Contrat entre l'Abonné et ADEX. Les présentes Conditions peuvent être complétées par des conditions particulières spécifiques à chaque service.

Cloud Computing (Informatique en nuage) : Modèle permettant d'offrir un accès via le réseau à un ensemble modulable et élastique de ressources physiques ou virtuelles mutualisables, approvisionnées et administrées à la demande et en libre-service dénommé ci-après « CLOUD ».

Services : Produits, Prestations, Services et ressources liés à l'hébergement et le stockage de contenu informatisé, proposés par ADEX entrant dans le cadre de l'autorisation octroyée, également identifiés sur le site www.adexcloud.dz

Abonné : Personne physique ou morale qui souscrit pour ses besoins propres, en ce compris celui de ses Bénéficiaires, aux Services et produits Cloud proposés par ADEX.

Utilisateur : L'abonné et tout bénéficiaire sous sa responsabilité.

Données : Désignent les informations, contenus, données, publications et, de manière générale, tout élément de la base de Données de l'abonné, qu'il diffuse, utilise ou exploite à travers le service objet du présent Contrat, pouvant être consultés uniquement par ce dernier ou un Utilisateur autorisé.

Identifiants : Codes d'accès propres à l'Abonné («credentials»), communiqués après inscription aux Services.

Article 2. Objet

Les présentes conditions ont pour objet de définir les termes et conditions d'Utilisation des Services CLOUD. L'Utilisateur reconnaît avoir eu connaissance de ces conditions avant toute souscription ou utilisation des Services CLOUD. La liste des Services disponibles est consultable sur le Site Internet www.adexcloud.dz

Article 3. Engagements et responsabilités d'ADEX

Engagements :

Offrir les Services selon les capacités disponibles, à tous les Abonnés demandeurs en mettant en œuvre les moyens techniques les plus fiables ;

Mettre en place des mécanismes logiques et physiques nécessaires pour assurer la sécurisation des données, des applications et de l'infrastructure associées au CLOUD ;

Assurer l'intégrité et la confidentialité des données notamment à travers la mise en place de mécanismes de sécurité de l'information ;

Garantir que les Données de l'Abonné soient hébergées et stockées sur le territoire national ;

Assurer la disponibilité et la continuité des services fournis à l'Abonné sauf cas de force majeure, ou du fait de l'Abonné, que ce

soit d'un fait volontaire, involontaire, faute, négligence, omission, non-respect des consignes et conditions, ou défaillance.

Limitation de responsabilités :

ADEX ne contrôle pas le contenu des informations de toute nature dont la transmission résulte de l'utilisation du service. La responsabilité d'ADEX ne saurait être engagée :

Quant aux informations de toute nature dont la transmission résulte de l'utilisation du service, au regard des dispositions législatives et réglementaires nationales et internationales en vigueur ;

À l'occasion de la détérioration, perte ou divulgation des informations de toute nature dont la transmission résulte de l'utilisation par l'Utilisateur du service ;

En cas d'utilisation du service non conforme aux présentes conditions, aux Conditions Générales d'Abonnement, ou en violation des dispositions législatives et réglementaires nationales et internationales en vigueur ;

Défaillances de la fourniture d'accès Internet ou autres opérateurs de réseaux de transport de données tiers (notamment défaut de fiabilité des lignes de connexion, fluctuation de la bande passante, interruptions, etc.), y compris des conséquences de telles défaillances, notamment lorsqu'elles entraînent une indisponibilité et/ou une discontinuité des Services ;

En cas de force majeure.

Article 4. Responsabilités de l'abonné

Choix des Services : L'Abonné déclare avoir pris connaissance, préalablement à la souscription, des caractéristiques et prérequis techniques des Services ainsi que des Conditions Générales d'Utilisation figurant sur le Site Internet www.adexcloud.dz

Connexion : Pour utiliser les Services, l'Abonné doit disposer, à ses frais et sous sa responsabilité, d'une connexion à distance.

Identifiants : L'Abonné est responsable de la gestion et de la confidentialité de ses identifiants, nécessaires pour se connecter et utiliser les Services. L'Abonné s'assure notamment que les Bénéficiaires ont connaissance et respectent les règles pour maintenir la confidentialité. L'Abonné supporte seul les conséquences pouvant résulter de la perte, la divulgation, ou l'utilisation frauduleuse ou illicite de ses identifiants. La responsabilité d'ADEX ne peut être engagée à ce titre. L'Abonné s'engage à informer ADEX sans délai, de toute perte ou divulgation éventuelle de ces identifiants, et à procéder immédiatement à leur renouvellement.

Utilisation abusive : Les Services doivent être utilisés de manière raisonnable, conformément aux conditions en vigueur accessibles sur le Site Internet d'ADEX, et dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. L'Abonné s'engage à être vigilant quant à toute évolution ou modification des dites conditions communiquées. Sont notamment interdites, sans que cette liste présente un caractère exhaustif, (a) les utilisations abusives ou frauduleuses des Services et ressources mises à disposition de l'Abonné, notamment les utilisations de nature à mettre en péril la stabilité et la sécurité des systèmes d'ADEX ou de tiers, ou pouvant entraîner une dégradation de la performance des

Services fournis aux autres abonnés, ou présente un risque de sécurité pour ADEX ou pour tout tiers ; une incidence défavorable sur le service ou les données de tout autre abonné (b) les activités d'intrusion ou de tentative d'intrusion à partir des Services à titre non-exhaustif : les scans de ports, le sniffing, le spoofing, et plus généralement les attaques sortantes à partir des ressources mises à disposition, (c) toute utilisation ou tentative d'utilisation du SPAM ou de toute autre technique assimilable à du « spamming », et (d) les utilisations de Contenus illicites ou prohibés telles que prévues au paragraphe « Informations, données et contenus » ci-après.

Bénéficiaires : L'Abonné s'engage à communiquer aux Bénéficiaires le contenu des Conditions Générales et des documents contractuels associés ainsi que toute modification qui y serait apportée ultérieurement. En tout état de cause, l'Abonné est seul responsable du respect des obligations contractuelles par les Bénéficiaires. En conséquence, ADEX n'est pas tenue de répondre directement à un Bénéficiaire pour toute demande relative à l'objet du Contrat.

Informations, données et contenus : L'utilisateur s'engage à :

- Prendre toute mesure appropriée pour protéger les informations de toute nature, de la contamination par virus ou de piratage de tiers à quelque fin que ce soit ;
- Se prémunir contre les risques de détérioration des informations de toute nature dont la transmission résulte de l'utilisation du service, en effectuant des sauvegardes régulières de ces données ;
- Ne pas stocker, télécharger ou transmettre par l'intermédiaire du service : a) des informations de toute nature susceptible de contenir des virus ou tout autre moyen visant à interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités du service ; b) des informations de toute nature contenant des données prohibées, illicites, illégales, contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou étant susceptible de porter atteinte aux droits des tiers; b) des informations de toute nature, qui enfreignent les droits de propriété intellectuelle d'autres personnes, tels que notamment brevets, marques déposées, textes, images, secrets commerciaux, informations internes ou confidentielles, etc ;
- Veiller, lorsqu'il télécharge, stocke ou transmet par l'intermédiaire du service des informations relevant des affaires privées ou personnelles d'une quelconque personne, à obtenir l'accord de cette personne ;
- Ne pas transmettre via le réseau Internet des informations confidentielles, dont il souhaiterait voir la confidentialité garantie de manière infaillible ;
- Ne pas utiliser le service de manière abusive, frauduleuse et excessive, et notamment ne pas envoyer de publicité et/ou tout autre matériel promotionnel, non autorisé ;
- Utiliser le service conformément aux termes des présentes Conditions ;
- Utiliser des équipements adéquats et compatibles avec l'utilisation du service.

Transactions : L'Abonné reconnaît être informé que dans le cadre de l'utilisation du service, est interdite, toute transaction portant sur : a) Les jeux de hasard, paris et loteries ; b) Les boissons alcoolisées et tabacs ; c) Les produits pharmaceutiques ; d) Les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle ; e) Tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur; f) Tout

bien ou service qui requiert un acte authentique; g) Le matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation en vigueur ainsi que tout autre produit et/ou services pouvant porter atteinte aux intérêts de la défense nationale, à l'ordre et à la sécurité publics. Pour les transactions en ligne l'Abonné est tenu de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. ADEX n'encourt aucune responsabilité en cas d'infraction à ces règles par l'Abonné.

Article 5. Restitution et sauvegarde des données

Restitution des Données : À l'issue du contrat, l'Abonné dispose d'un délai de 30 jours pour récupérer l'ensemble de ses données hébergées. Passé ce délai, ADEX procédera à la suppression définitive des données, sauf demande spécifique de prolongation formulée par l'Abonné. La restitution des Données est l'action qui permet à l'Abonné, à l'expiration du service sans faute de l'Abonné, de demander à récupérer l'ensemble des Données stockées à ce moment ou demander leur suppression, sous réserve des éléments dont ADEX resterait propriétaire. Les données seront restituées dans un format standard (ex. : CSV, JSON) permettant une réutilisation facile. L'Abonné doit adresser une telle demande à ADEX par lettre recommandée avec accusé de réception ou par e-mail à l'adresse suivante : reclamation@adextechnology.dz, via son compte en ligne. Les délais de traitement de la demande de restitution sont de 10 jours ouvrables. Il est précisé que la mise en œuvre de la restitution ne suspend pas l'exécution des obligations contractuelles des Parties.

Cessation d'Activité ou Non-renouvellement de l'Autorisation :

En cas de cessation de l'activité, de retrait ou de non-renouvellement de l'autorisation d'exploitation pour ADEX, ADEX procédera sans demande de l'Abonné à la restitution puis à la suppression physique des données après notification de l'Abonné en observant un délai de 15 jours.

Sauvegarde : Il appartient à l'Abonné de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de ses Contenus et d'en effectuer des copies pour anticiper les cas de perte ou de détérioration des Contenus, quelle qu'en soit la cause. Si l'Abonné souhaite que ADEX procède à une sauvegarde des données, celle-ci pourra être effectuée seulement dans le cas où l'Abonné a souscrit à cette option. ADEX décline toute responsabilité pour la perte de données qui ne découlerait pas de sa négligence, et pour tout dommage consécutif éventuel, dans le cas où il n'a pas procédé à la souscription du service de sauvegarde.

Transfert via Internet : L'utilisation d'Internet comporte, pour l'Abonné, différents types de risques relatifs à la protection des données. La protection des données, notamment, n'est pas garantie lorsque celles-ci sont transférées de manière non cryptée. Par défaut, les e-mails ne sont jamais cryptés. Les e-mails non cryptés qui sont transmis peuvent être lus, modifiés ou bloqués par des tiers. Un cryptage des e-mails peut être implémenté à la demande de l'Abonné par ADEX contre paiement. Des frais supplémentaires peuvent être facturés en fonction du volume de données à restituer et du support choisi.

Article 6. Données à caractère personnel

Collecte et traitement : ADEX s'engage à collecter et traiter les données personnelles des Abonnés conformément à la loi 18-07 relative à la protection des données personnelles.

Droits des utilisateurs :

Accès : L'Abonné a le droit d'accéder à ses données personnelles.

Rectification : L'Abonné peut demander la correction de données inexactes ou incomplètes.

Suppression : L'Abonné peut demander la suppression de ses données personnelles, sous réserve des obligations légales de conservation.

Opposition : L'Abonné peut s'opposer au traitement de ses données pour des motifs légitimes.

Durée de conservation : Les données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à la fourniture des Services et conformément aux obligations légales et réglementaires.

Article 7. Suspension de service

ADEX se réserve le droit de suspendre ou arrêter le service, partiellement ou en totalité, immédiatement et à la charge de l'abonné, dans les cas suivants :

- Violation par l'Abonné des Conditions Générales et de tout document référencé mis à sa disposition ;
- Non-remise du dossier complet de souscription ;
- Absence ou fausse déclaration de l'Abonné relative à son identité lors de la souscription au service ;
- Fraude ou tentative de fraude par l'Abonné ;
- Utilisation abusive des services (Abonné ou son bénéficiaire) ;
- Non-paiement dans les délais convenus ;
- Sur ordre des autorités compétentes ou judiciaires ;
- Non-respect des présentes conditions ;
- Menace pour la sécurité des systèmes d'ADEX ou de tiers.

Dans les cas où une mise en demeure est nécessaire, l'abonné dispose d'un délai de quinze (15) jours pour répondre et agir suite à la notification de la mise en demeure.

La suspension ou l'arrêt est maintenu jusqu'à ce que les faits en question soient clarifiés et/ou que l'Abonné fournisse la preuve du caractère anodin des contenus concernés. ADEX notifiera l'Abonné par email de toute suspension de service, en précisant les motifs et les actions à entreprendre pour rétablir le service.

En outre, ADEX se réserve le droit de bloquer le service d'hébergement de l'Abonné aux frais de ce dernier, nonobstant les droits à réparation auxquels ADEX pourrait prétendre. Si l'Abonné ne parvient pas à prouver le caractère anodin des contenus concernés, ou si les motifs de suspension ne sont pas levés, ou si le fonctionnement du serveur est altéré d'une quelconque manière par son comportement ou celui du bénéficiaire, ADEX peut résilier sans délai le contrat, avec suppression des données et sans dédommagements pour l'Abonné.

Dans ces cas de suspension :

- ADEX se réserve le droit de refuser au même Abonné la souscription à un autre service ;
- L'Abonné demeure responsable de tous les frais engagés jusqu'à la date de la résiliation et de tous les frais et changements de tout service utilisé.

L'Abonné peut contester la suspension en contactant le support technique d'ADEX. Une médiation pourra être proposée pour résoudre le différend.

Article 8. Confidentialité

ADEX recommande à l'Abonné d'utiliser une technologie de cryptage pour protéger davantage ses données contre les accès non autorisés.

ADEX reconnaît ne pas utiliser de quelque façon, pour son propre compte ou le compte de tiers, sauf autorisation exceptionnelle par le présent accord, ni de divulguer à tout tiers (sauf requis par la loi) toute information confidentielle de l'Abonné, et s'engage à prendre les précautions nécessaires pour protéger la confidentialité de ces informations.

Exceptions à la règle de confidentialité

Les dispositions ci-dessus ne s'appliqueront pas dans les cas suivants :

Lorsque les informations transmises sont accessibles au public et mises à sa disposition ;

Lorsque les informations sont réclamées sur l'ordre d'un tribunal ou d'une autorité reconnue, à condition que l'information ne soit utilisée que dans le cadre de l'objet de la demande ;

Lorsqu'une partie autorise l'autre partie par écrit à divulguer telle ou telle information, réputée jusque-là confidentielle, et seulement dans la limite de l'autorisation ;

Lorsque l'information est développée indépendamment par la partie tenante sans référence à une information confidentielle.

Article 9. Propriété intellectuelle, Droits de propriété

Chaque Partie s'engage à ne rien faire et à ne rien laisser faire qui puisse mettre en péril les droits de propriété intellectuelle de l'autre Partie. Aucune Partie ne pourra céder un droit ou constituer une garantie, sur les éléments couverts par les droits de propriété intellectuelle de l'autre Partie.

L'Accord n'emporte aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit de l'Abonné sur les outils, méthodes, marques, livrables et savoir-faire que ADEX sera amenée à réaliser ou à utiliser.

L'Abonné s'engage, au cas où la responsabilité d'ADEX serait recherchée du fait d'une utilisation du Service non conforme, ou en cas d'action ou plainte d'un tiers fondée sur le fait que l'utilisation par l'Abonné violent des droits de propriété intellectuelle de ce tiers, à indemniser ADEX de l'ensemble des frais de justice engagés et des conséquences notamment de toute demande, action, procédure judiciaire ou autre intentée de ce fait contre ADEX par ce tiers, sous réserve qu'ADEX ait informé l'Abonné, dans les meilleurs délais et par écrit, de toute réclamation.

Dès lors que le Service intègre des Logiciels de Tiers, l'Abonné s'engage à respecter les termes des licences des tiers concernés.

L'Abonné est seul responsable des licences logiciels qu'il installe sur les services fournis par ADEX, y compris lorsqu'il en confie la gestion à ADEX.

Article 10. Références de l'abonné : Sauf avis contraire de l'Abonné communiqué par écrit, ADEX pourra mentionner le nom de l'Abonné dans ses références commerciales. L'Abonné peut à tout moment demander le retrait de ses références en contactant ADEX par email.

Article 11. Force majeure : On entend par force majeure, tout événement imprévisible, irrésistible, insurmontable et indépendant de la volonté des deux parties.

Le cas de force majeure suspend les obligations de la Partie concernée pendant le temps où perdurera la force majeure, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux Parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessées ou été supprimées.

La Partie qui invoque le cas de force majeure devra immédiatement, après survenance adresser à l'autre partie une notification envoyée par écrit dans un délai n'excédant pas les 15 jours.

Article 12. Durée et date d'effet : Les présentes Conditions Générales prennent effet à compter de l'acceptation expresse de l'Abonné et validation du bon de commande, et prendront fin au terme de toutes les obligations contractuelles.

Article 13. Évolution des conditions : Les conditions et caractéristiques des Services évoluent régulièrement. Il appartient à l'Utilisateur de prêter attention à ces évolutions, notamment dans le cadre de chaque nouvelle Commande. ADEX se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) à tout moment. Les modifications seront communiquées à l'Abonné via le site ADEXCLOUD, ou le Dashboard du client.

Article 14. Loi applicable et règlement des litiges : Les présentes conditions sont régies par la loi algérienne. Tout litige né de l'interprétation et l'exécution de ces présentes et qui n'aurait pas été réglé à l'amiable, sera soumis au tribunal compétent où est établi le siège social de ADEX.

Article 15. Acceptation des conditions : En utilisant les Services proposés par ADEX, l'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation, ainsi que des Conditions Générales d'Abonnement, et les accepte sans réserve.